





## Annexe Délibération n° 013/2015 du 20/03/2015

### Récapitulatif des dettes fournisseurs

Nom du fournisseur	Montant de la dette (XPF)
AUDIFI	1 870 832
CAIRAP	218 768
CHANSIN WONG & USANG	242 000
COGICAT	207 212
EDT	1 299 249
ENDEL	136 950
ETS DIEUMEGARDE	189 990
FASTPRINT	57 200
GUMMY WERK	2 709
HYPER U	11 555
ISS	114 840
ENT PAUL IZAL	548 050
MANA	22 260
MOHAMED FABIENCE	191 570
OCEA	6 553 964
OPT	972 710
PACIFIC AUTO	25 200
PHARMACIE OROHENA	32 109
PLASTIBOIS	104 041
PLOMBERIUM	1 540 804
POLYPLAST	9 058
POSTAIRE LE MARAIS	416 340
SAGEP	15 021 181
SEDEP	8 944 481
SGC	11 477 039
SPEA / Polynésienne des eaux	7 843 274
SIN TUNG HING	7 699
TECHNIC PRO	363 260

## **Rapport de présentation**

La SEM Haapape a été dissoute par délibération 078/2013 du 20 décembre 2013, exécutée par décision de l'associée unique en date du 26 décembre 2013.

Les fournisseurs sont restés impayés depuis lors, selon la position tenue par la TIVAA. Le changement récent de comptable public permet aujourd'hui de dénouer cette situation.

Puisque la transmission universelle de patrimoine est juridiquement établie au 16 février 2014, la commune est redevable du passif de la SEM Haapape.

La présente délibération permet le paiement des dettes dans l'attente de la production définitive du compte de clôture.